

## **FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III**

### **1. Présentation du cours**

Le cours *Français écrit pour la formation à l'enseignement III* met l'accent sur la responsabilisation de chaque étudiant, qui doit avoir pour but de développer sa compétence dans l'utilisation des diverses composantes de la langue écrite et des textes écrits (analyse grammaticale, profil du scripteur compétent, processus rédactionnel, relecture et autocorrection) et d'accroître\* son autonomie dans la résolution des difficultés qu'il éprouve. Ce cours s'inscrit dans le cadre général de la formation des maîtres et prend en considération le rôle de modèle linguistique que l'enseignant est appelé à jouer auprès de ses élèves. On s'attend donc à beaucoup de rigueur et de sérieux de chaque étudiant, premier responsable de son apprentissage.

### **Remarques particulières**

#### **Session régulière**

Ce cours est offert en salle sur une période de 15 semaines, une fois par semaine.

Temps consacré au cours : cours de trois heures par semaine et de six heures de travail personnel hors classe en moyenne.

### **2. Objectifs**

#### **2.1. Objectifs généraux**

Avec l'attitude intellectuelle qui convient à l'étude de la langue au niveau universitaire et en considérant l'écriture comme un moyen d'enrichir sa pensée et de développer sa capacité d'expression, l'étudiant devra :

1. Maîtriser les dimensions linguistique, textuelle et discursive de la communication écrite et leurs particularités liées au domaine de l'enseignement.
2. Maîtriser le processus rédactionnel, plus particulièrement les stratégies permettant de rédiger un texte clair et cohérent.

3. Connaître les principales composantes de la grammaire du texte et de la grammaire de la phrase.
4. Avoir conscience du caractère systémique de la grammaire française.

## **2.2. Objectifs particuliers**

### **A. Objectifs spécifiques relatifs à la communication écrite et à la rédaction**

En tenant compte des liens entre la compétence langagière et les habiletés intellectuelles liées aux activités d'apprentissage, l'étudiant devra :

1. Rédiger un texte à dominante analytique et argumentative sur un sujet lié à l'éducation en tenant compte de la situation de communication et en respectant le fonctionnement de la langue et des discours.
2. Évaluer les forces et les faiblesses de ses productions écrites sur les plans linguistique, textuel et discursif, et y apporter les corrections requises en les justifiant en fonction des critères travaillés en classe.

### **B. Objectifs spécifiques relatifs à la connaissance du français**

1. Reconnaître, en contexte, la classe des mots et les principales fonctions syntaxiques, de même que les différentes structures syntaxiques.
2. Distinguer les différentes composantes de la langue écrite (grammaire du texte, syntaxe, ponctuation, orthographe, etc.) afin de pouvoir identifier le type d'erreurs dans ses textes.
3. Utiliser efficacement les principaux ouvrages de référence sur la langue.
4. Connaître les principales différences entre la langue écrite et la langue orale normée.

## **3. Contenu**

### **A. Éléments de contenu relatifs à la communication écrite et à la rédaction**

1. Introduction à la notion de « texte » : dimension linguistique, dimension textuelle et dimension discursive.
2. Communication orale et communication écrite. — La communication écrite à l'université et dans le milieu scolaire.

3. Thème et propos : deux moteurs de la construction du texte. — Profil du scripteur compétent de niveau universitaire.
4. Stratégies d'écriture efficace (besoins et attentes d'ordre communicationnel). — Relations langage/pensée.
5. Modalités de discours : description, narration, explication, argumentation.
6. Éléments d'analyse textuelle : fonctions et caractéristiques distinctives des textes à dominante analytique et à dominante argumentative.
7. Le processus rédactionnel : de l'intention d'écriture (ou du mandat d'écriture) jusqu'au texte final ; la question de la méthode (planification, rédaction, révision).
8. La situation de communication : définition(s), composition ; caractéristiques de la situation de communication propre à la relation pédagogique ou au milieu scolaire.
9. La « question » comme mandat d'écriture : comment analyser et exploiter une question lors de la production d'un texte argumentatif.
10. Stratégies d'autoévaluation et d'autocorrection : relecture(s), révision(s), correction et réécriture. Justification des diverses interventions visant à améliorer un texte. La réécriture comme moyen de développer les habiletés scripturales.
11. Consultation des ouvrages de référence et utilisation des aides informatiques à la rédaction.

## **B. Éléments de contenu relatifs à la consolidation de la connaissance du français**

1. Deux concepts clés : *grammaire de la phrase* et *grammaire du texte*.
2. La phrase et la construction des groupes de mots.
3. Les dictionnaires.
4. Révision des règles générales d'accord dans le GN et le GV.
5. Accords : règles et cas particuliers dans le GN et le GV.
6. Orthographe lexicale : rectifications orthographiques.
7. Vocabulaire : la variation sociale, l'emploi du mot juste et les écarts lexicaux.
8. Éléments de ponctuation : problèmes fréquents.
9. Questions de syntaxe.
10. Cohérence textuelle : problèmes fréquents.

## **4. Activités d'apprentissage**

Les activités d'enseignement et d'apprentissage sont variées : brefs exposés théoriques, exercices individuels ou en équipe (en classe ou hors classe). Elles sont pour chaque étudiant autant d'occasions de prendre

conscience de ses forces et de ses faiblesses en ce qui concerne la connaissance de la langue ou l'habileté à rédiger, et d'identifier, avec l'aide du professeur, les moyens de combler les lacunes observées.

## **5. Évaluations de l'apprentissage**

Deux seuils de passage sont exigés dans ce cours : obligation d'obtenir 60 % comme moyenne cumulative de toutes les évaluations et celle d'obtenir 60 % au volet particulier de la rédaction.